LEMA

EUSKAL INDARRA, ZU ZIRA !

LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !

N°204 Zkia - Octobre 2015ko Urria

HILABETEKARIA
MENSUEL : 2 €

Le Pays Basque existera-t-il ?



Alternatiba
p. 2

Catalogne
p. 14-15

Elections Régionales
p. 18

Alderdi Eguna 2015
p. 19-20

www.eaj-pnb.eus

Jeltzaleak / Les Démocrates Basques

eaj pnb

Le bon sens d'Alternatiba

Alternatiba Garazi s'est tenu le week-end des 10 et 11 Octobre 2015, à St Jean Pied de Port. L'occasion de revenir sur une expérience militante, engagée en Pays Basque, sur le thème central du réchauffement climatique.

L'aventure de l'association Bizi démarre d'un constat, en 2009, suite à la COP de Copenhague et l'échec inquiétant d'un accord global entre les Etats, pour réduire de façon significative les gaz à effets de serre. Pour nombre de militants, il s'agissait encore d'une occasion manquée. Mais plutôt que de tomber dans la résignation, certains d'entre eux se sont regroupés pour mettre en place une nouvelle forme de participation.

Jon Palais, membre de la coordination Alternatiba Europe raconte : *« nous partions d'un constat d'échec de la Cop de Copenhague. Toute l'attention était focalisée sur cet accord à obtenir entre Etats. Cela aurait été important qu'un accord ambitieux ait lieu, nous serions dans une situation moins catastrophique. L'erreur a été de négliger d'autres niveaux de mobilisation, en partant du terrain, d'en bas »*. Le village des Alternatives locales, d'octobre 2013,à Bayonne fut un événement fondateur pour Bizi. Débats, stands d'acteurs présentant des solutions concrètes dans les domaines du logement, du transport, des énergies renouvelables, ..., le tout dans une ambiance festive.

Le concept a depuis essaimé. Plus de 100 villages alternatiba ont vu le jour en France, et dans d'autres pays européens. Ambitions globales et solutions concrètes, le « penser global, agir local » est toujours d'actualité.

Partir du terrain, pour mobiliser les pouvoirs publics territoriaux et contribuer à faire bouger les Etats, une stratégie du « buttom-up » mise en avant également par Noël Mamère, le samedi 10 octobre.

La mobilisation générale

Bizi est conforté par le dernier rapport du Giec, qui affirme la nécessité d'une mobilisation générale et globale des individus, des mouvements sociaux, des collectivités territoriales, des Etats et des institutions internationales. Cela est possible. Txetx, leader de Bizi a rappelé l'exemple des Etats-Unis durant la seconde guerre mondiale : *« les Etats-Unis disposaient d'une petite armée. En deux ans, l'Administration américaine a été capable de mettre en place une économie de guerre qui lui a permis de combattre sur deux fronts simultanés. Et pourtant, ce virage n'était pas consensuel. Beaucoup de personnes étaient critiques envers cette décision, notamment sur le coût important qui grevait le budget de l'Etat fédéral. Mais ils ont réussi ».*



Le vert de l'espoir, malgré tout

A quelques semaines de la Cop 21, à Paris, Txetx, fait part de son principal motif d'inquiétude. *« L'agence internationale de l'énergie qui n'est pas en soi, une institution super écolo, affirme que pour limiter le réchauffement climatique à 2°C, il ne faudrait pas consommer plus d'1/3 des énergies fossiles connues. Or, la Cop 21 s'inquiète de ce qui sort des tuyaux mais ne fait rien sur le processus en amont. Au contraire, les recherches de nouveaux gisements d'énergies fossiles sont largement subventionnées aujourd'hui. »*

Des raisons d'y croire

Néanmoins, les motifs d"espérer existent. Si des secteurs capitalistes n'ont aucune raison d'évoluer, en particulier ceux liés aux énergies fossiles, pétrole, gaz ou charbon, d'autres ont au contraire des intérêts liés à la transition écologique. Txetx précise : *« le monde de l'assurance et de la réassurance est inquiet sur l'impossibilité de faire face aux catastrophes climatiques à venir. Les entreprises liées aux énergies renouvelables sont également acteurs de la transition écologique ».*

Un nombre croissant de forces sociales rejoignent également ce combat. *« Les analyses formulées par le pape dans son encyclique sont largement partagées par le monde écologique ».*

Une chose est certaine. Même si dans le pire des cas, la Cop 21 est un échec, la mobilisation sera cette fois au rendez-vous, dès le lendemain du sommet parisien

Beñat Oteiza

Bizi face à la Société Générale

Bizi s'est fait connaître par l'enlèvement de chaises au siège de la Société Générale. Il s'agit d'un élément d'une campagne globale menée par Bizi pour inciter la Société Générale à se retirer du financement d'Alpha Coal, un énorme projet charbonnier anti-écologiste. L'association, en réseau avec d'autres acteurs comme 360.org a mené une campagne spécifique pour inciter les clients à se retirer de cette banque française. Face à l'ampleur que prenait ce mouvement, la Société Générale, un des principaux financeurs a finalement décidé de se retirer d'Alpha Coal. Ce projet est en sommeil.



Ça y est, c'est à nous de le décider !

Après des années de revendication, voici que l'Etat, après son refus de la collectivité spécifique, nous tend une perche et nous propose que le Pays Basque se retrouve autour d'un projet commun de réflexion, de gestion, d'engagement pour ce territoire.

De dix à une intercommunalité !

Pas de couche supplémentaire dans le mille-feuille territorial, nous dit-on. Nous devrons donc faire avec les échelons territoriaux existants. Attention, c'est un piège, disent certains. Agglomérer 158 communes, c'est impossible ! Une assemblée de 232 membres, c'est ingérable ! Et puis des exemples apparaissent : Le Grand Nice, d'abord, puis dans la Manche, le Cotentin et ses 200 communes ! Et d'autres…

En confiance pour un projet ?

Bref, ils se regroupent sans le soupçon identitaire que nous assumons mais dans un souci d'efficacité de gestion et de préparation à la mutation qui s'opère devant nos yeux. Mais il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir !

Les dotations de l'Etat s'écroulent : normal, nous vivions au dessus de nos moyens. A l'avenir, il faudra faire mieux et pour moins cher, si possible. Le Big Bang territorial est en marche, je vous dis, et nous irions, en ordre dispersé, naviguer dans la future région.

Les élus de l'Intérieur ont peur de ceux de la Côte et ceux de la Côte ont peur de ceux de l'Intérieur. Et si en confiance mutuelle, nous bâtissions une communauté unique de projets, équilibrée tenant compte des spécificités de notre Pays Basque !

Beñat Arrabit
Membre d'EAJ-PNB
Maire de St Martin d'Arrossa
Président Intercommunalité Garazi-Baigorri



Photo de couverture : illustration extraite du document : « refonte de l'intercommunalité et évolution de la gouvernance du Pays Basque », élaboré par le Conseil des Elus du Pays Basque

Euskadi inbertitzeko eta enpresen arteko loturen egiteko lurraldea da

Tapia: «Autogobernua eta fiskalitatea, industriaren eta berrikuntzaren arloetako politikekin batera, gure lehiakortasun-faktoreak dira» Sailburuak euskal enpresa-sarea ahaltsua dela baieztatu du eta Europako hidden champion gisa aurkeztu du

Alemaniako ETEen elkarteak, BVMWk, euskal enpresekiko loturak estutzeko interesa daukala aitortu du. BMWk Berlinen daukan bulego-egoitzan, gaur goizean, *«Basque Country, hidden champion bat eta enpresa berritzaileentzako helmuga»* jardunaldia egin da. Bertan, Ekonomiaren Garapen eta Lehiakortasuneko sailburu Arantxa Tapiak Euskadi *«enpresentzako ateak irekita»* dituen lurralde gisa aurkeztu du. BVMWk, Alemaniako Enpresa Txiki eta Ertainen Elkarteak, antolatu du jardunaldia, Sprik Munichen daukan bulegoaren laguntzaz, Euskadi lurralde industrial aurreratu gisa eta Alemaniako enpresentzako helmuga bikain gisa aurkezteko helburuarekin.

Tapiak berritzeko potentziala daukan, atzerriko inbertsioak jasotzeko prestatuta dagoen eta Alemaniako enpresak balio erantsi handiko produktuz eta zerbitzuz hornitzeko gai diren enpresa-sare bat barne hartzen duen herrialde bat eskaini du. *«Euskadi eta bere enpresa-sarea Europarako hidden championa dira»*, adierazi du.

Autogobernua eta fiskalitatea, lehiakortasun-faktoreak

Sailburuak bere hitzaldian nabarmendu duenez, autogobernua eta politika fiskaleko sistema propioa Euskadiren lehiakortasun-elementuak dira, berrikuntzaren eta nazioartekotzearen arloetako politikekin batera, baita konfiantzarekin eta herrialde osoaren fidagarritasun mailarekin lotutako elementu ukiezinak ere.

Nazioartekotzeari egin dion aipamenean, sailburuak Euskadiren irekitze mailan aurrerapausoak eman behar direla aitortu du. Eusko Jaurlaritzak mun-



Arantxa Tapia sailburua, Alemanian harreman eraikikorrak hartzen

duko 70 herrialdetan dauka ordezkaritza eta *«badakigu ekonomia kanpora irekitzearen eta gizarte osoa nazioartekotzearen arloetan sakondu behar dugula».*

Eusko Jaurlaritzak inbertsioak erakartzera zuzendutako bere «Invest in Basque Country» estrategiaren barruan parte hartu du jardunaldi honetan, baina Alemaniaren kasuan, bi herrialdeen arteko enpresa-harremanak areagotzea du helburu.

Horregatik, jardunaldian, besteak beste, PMG-Polmetasa taldeko CEO Michael Krehl-ek parte hartu du. Berak Euskadin 1991tik kokatuta dagoen Alemaniako enpresa gisa izan duten esperientzia azaldu du. Beren planta Arrasaten kokatuta dago eta aktibo estrategiko bihurtu da, ez ekoizpen-baliabide gisa bakarrik, baita taldeko negozio-unitateetako baten lehiakidea bihurtu delako ere.

Euskadi, Europako hidden champion bat

Aitortu beharra dago Euskadiren eta Alemaniaren arteko harreman ekonomikoek jada ibilbide bat egin dutela, baina asko dago hobetzeko eta sakontzeko. Hainbat hamarkadaz, teknologia eta berrikuntza oso serio hartu ditugu, eta Alemaniarekin elkarlanean, 4.0 industria ezartzeko lanean ari gara.

Euskadi, bere autogobernu bereziaz eta enpresa-sarearen potentzialitate handiaz baliatuta, erabaki- eta ekoizpen-esparru lokal baten aldeko apustua eginez merkatu berrietan toki handiagoa lortu eta nazioarteko aliatu berriak izan nahi dituen hidden champion gisa aurkeztu da.

EAJ-PNBek I-27ko Catalunyar Hauteskundeez egiten duen balorazioa

Hauteskundeek utzitako emaitzek agerian uzten dute Catalunyar gizartearen heldutasun maila, eta argi eta garbi erakusten dute beren etorkizun politikoa askatasun osoz erabaki nahi dutela. Zentzu horretan ere, atzokoan ospatu ziren hauteskundeak ez dira orain arte egindako bidearen amaiera, baizik eta prozesu baten abiapuntu eta hasiera. Hainbatetan erakutsi izan den moduan, eta atzokoa horietako bat izan zen, prozesuak behar besteko abala badu aurrerako bidea egiten segitzeko.

Geure egiten ditugu Mas President jaunaren hitzak, hauteskundeetako garaipen hau Catalunyaren barruan eman beharko den integrazio eta kohesio barruan, eta Espainia eta Europarekin adeitasun eta elkartasun giroan kudeatzen jakingo dutelakoan.

Gobernu Zentralari eta Alderdi Popularrari eskatzen diegu 180 graduko biraketa eman dezatela, herrialdeen auzi hau jorratzeko duten moduan, edo, hobeto esanda, gai hau “ez jorratzeko” duten moduan. Catalunya eta Euskadi ez dira oraingo Espainiar Estatuarekin identifikatzen, azken honek ez dituelako euskal eta catalunyar nazio nortasunak onartzen, ezta izaera honek ematen dien eskubide politikoak ere.

Estatuko gainerako Alderdiei eskatu nahi diegu hausnarketa sakona egin dezatela Catalunya eta Euskadiri begiratzeko duten moduan. Ez bakarrik gure nazio bi hauetan, egunetik egunera, garrantzia eta indarra galtzen dutelako, baizik eta, batez ere, beren Estatu ereduaren eta euskal eta catalunyar gizartearen nahi eta legezko asmoen artean gero eta distantzia handiagoa dagoelako. Erantzuna ezin liteke izan beste alde batera begiratzea, edo ez ikusiarena egitea, edo nazio sentimenduak ukatzea edo debekatzea. Guztiz alderantziz. Beren Estatua mantendu nahi badute, marko juridiko-politiko berria sortzeari ekin beharko diote, Euskadi eta Catalunya herrietako nazio nortasunaren aitortzan oinarrituta, eta Herri biek beren etorkizuna erabakitzeko duten eskubidea aitortuta, berme demokratiko guztiekin, hau da, bere garaian Quebec-en edo Eskozian egin izan den bezala.

EAJ-PNBk berretsi egiten ditu Euskadin euskal autogobernurako estatus politiko juridiko berria lortzeko hasitako bidean emandako urratsak.

Retrouvailles officielles Navarre/ Euskadi

UPN (Union del pueblo navarro) a imposé son véto à des relations normales de voisinage pendant 20 ans. Uxue Barkos nouvelle présidente abertzale navarraise met fin à cet ostracisme aux côtés du lehendakari.

La rencontre Uxue Barkos/Iñigo Urkullu a scellé dernièrement le rapprochement entre deux dirigeants de communautés autonomes décidés à entretenir des relations « normales » ou si l'on préfère, « des relations normalisées ». Un souhait dicté par le simple bon sens du fait de leur proximité géographique et de leur appartenance au concept ancien du Zazpiak Bat, à Euskal Herria. Appartenance à un socle linguistique et culturel commun indéniable, hors cadre administratif unique. Présidente de Navarre (investie le 20 juillet 2015) et « lehendakari » basque se sont retrouvés le 24 septembre à Iruña dans l'intention de créer un *« organe permanent de relations institutionnelles ».* Objectif premier : la défense conjointe du système autonomique des deux régions, dans un contexte où de nouvelles règles constitutionnelles pourraient menacer sa pérennité. L'autonomie d'Euskadi est en effet gérée dans le cadre de son Concierto Economico, pacte passé avec Madrid, l'équivalent navarrais figurant sous l'appellation de Convenio Economico, deux cadres régissant les relations des uns et des autres avec l'Etat.

L'exception Juan Cruz Alli

Les deux voisines feront bloc face à la vague « recentralisatrice » qui a pris corps ces quatre dernières années en Espagne, sous la férule du PP. Lors de leur tête à tête, Uxue Barkos et Iñigo Urkullu ont également insisté sur leurs prochains axes de travail prioritaires : infrastructures (tracé d'une liaison TGV), santé, culture, éducation, tourisme, politique industrielle, internationalisation des



Enfin, un véritable partenariat entre la Navarre et Euskadi

entreprises... Depuis la mise en place des autonomies, Uxue Barkos est la première élue abertzale (Geroa Bai) à détenir les rênes de la Navarre jusqu'ici présidée par UPN et PSN (droite régionaliste Union del Pueblo Navarro et Parti socialiste navarrais), avec une parenthèse de quatre ans (1991-1995) incarnée par le régionaliste Juan Cruz Alli membre de CDN (Convergencia de democratas navarros). Ce dernier est le seul qui noua des relations de voisinage privilégiées avec Euskadi, au terme d'une rencontre officielle Juan Cruz Alli /José Antonio Ardanza le 29 novembre 1991 à Vitoria-Gasteiz. Ceci dans un *« simple esprit de normalité et de travail en commun »* assurèrent les Navarrais.

Le strict minimum

En 1996, un projet de création d'un « organe permanent de travail en commun » fit sortir UPN de ses gonds. La droite régionaliste y voyait une *« manœuvre pour revenir à la conception d'une Euskadi englobant la Navarre »*, perspective bannie par nombre de Navarrais. Les relations se réduisirent au minimum. Sous la houlette d'UPN et de l'ex-président Miguel Sanz (1996-2011) la Navarre se retira de l'organe de coopération régionale Aquitaine-Navarre-Euskadi mis en place pendant le mandat d'Alli, puis refusa de faire partie de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi lancée en 2009 par Alain Rousset et Patxi Lopez. Aujourd'hui, Uxue Barkos espère bien intégrer l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi auprès de ses deux voisines.

Reste que le dossier sur lequel Navarre et Euskadi pourraient se mettre rapidement d'accord est celui d'Euskal Telebista, prétendument *« insoluble pour raisons financières »* au dire d'UPN. Pieux mensonge. Tout le monde sait que si les Navarrais ne captent toujours pas ETB c'est pour raisons politiques.

Disparition. Mort d'une ardente militante de la langue basque, Amale Arzelus Arrieta, qui en 1932 (à 8 ans) participa à la première émission-radio en euskera (Union Radio de Donosti) aux côtés de son père, d'Orixe, Aitzol, Telesforo de Monzon... En 1948 après plusieurs années d'exil, Amale participa à la création d'une ikastola clandestine à Saint-Sébastien.

Drapeaux. La loi navarraise sur les Symboles pourrait, sur proposition de Geroa Bai, revenir à celle de 1984 où chaque commune était libre de hisser l'ikurriña ou pas, au balcon de sa mairie. Le maire de Laudio (Natxo Urkizu, Bildu) a été condamné à une amende mensuelle de 1500 euros tant que le drapeau espagnol ne sera pas hissé à la mairie.

Anniversaire. 40 ans après l'exécution des 5 militants antifascistes condamnés à mort du franquisme (deux Basques et trois Catalans), leur mémoire a été honorée le 27 septembre à Zarautz, Gasteiz, Derio, Cerdanyola. A Pampelune, la manifestation interdite par le délégué du gouvernement espagnol a finalement été autorisée par les juges.

Cinéma. La nouvelle production basque est en forme ! Le film basque Loreak (de Jon Garaño et José Mari Goenaga) présenté à Zinemaldia 2014, fait son chemin. Il représentera l'Espagne aux prochains Oscars. Une consécration !

Laboratorium Museoa. Ouvert dans le vieux palacio Errekalde de Bergara, il abrite la plus importante collection d'instruments de laboratoire (physique, chimie) d'Euskadi, des sections dédiées à la zoologie, la minéralogie, la paléontologie...

Le Pays Basque existera-t-il ?

Nous entrons dans la phase décisive concernant la gouvernance du Pays Basque. Durant ces mois d'Octobre et de Novembre, les 158 communes du Pays Basque sont invitées à donner un avis sur cette nouvelle institution, avant qu'elles n'adoptent une décision définitive, à partir de mars 2016. Notre mensuel Lema s'est déjà fait l'écho de ce projet, soutenu très tôt, par EAJ-PNB. Les arguments favorables à ce projet, mais aussi les doutes, voire le scepticisme de certains sont désormais connus. Voici des éléments de réponse aux principales craintes et espoirs exprimés ici et là dans les médias. Un article d'opinion met également l'accent sur des réticences moins avouables, alors que la Communauté du Pays Basque représenterait bien 80% d'une Collectivité Territoriale. Enfin, des acteurs locaux, élus et socio-professionnels sont les témoins des aspirations multiples que cette institution canaliserait et défendrait.

La force d'une ambition

Le projet de Communauté du Pays Basque est plus ambitieux et donc plus porteur que le projet de fédération.

Le scénario de la « fédération » ne correspond qu'à une couche supplémentaire du mille-feuille administratif, sans apporter la moindre compétence nouvelle. Il nous éloigne d'une institution pour le Pays Basque et d'un pouvoir local à l'échelle de notre territoire.

Il sera enfin possible de mener des projets majeurs, à l'échelle de l'ensemble du Pays Basque. Cela était une des revendications majeures de la Collectivité Territoriale du Pays Basque : développement économique, foncier-habitat, transport et déplacement, euskara et culture basque, relations transfrontalières, … Quelques exemples : l'échelle Pays basque permettra de mieux répartir les activités économiques sur l'ensemble du territoire par la gestion commune de l'ensemble des zones d'activités. Les transports seront réfléchis a minima entre le péri-urbain et l'urbain, pour les déplacements quotidiens, ainsi qu'avec le Pays Basque intérieur, notamment pour l'exploitation de la ligne Garazi-Baiona et sa connexion à la côte basque. Les activités liées à l'image du Pays Basque : à terme, tourisme, produits agro-alimentaires seront soutenues dans le cadre d'une promotion de la marque territoriale du Pays Basque.



Jean René Etchegaray, Président du Conseil des Elus et Caroline Philips, Présidente du Conseil de Développement, ensemble pour promouvoir la Communauté du Pays Basque

Les projets en faveur de l'euskara concerneront l'ensemble du Pays Basque. La nouvelle Communauté du Pays Basque peut devenir l'institution chef de file qui manque aujourd'hui, dans une OPLB gérée par différents partenaires …

La Communauté du Pays Basque sera la 2e intercommunalité de la grande région après Bordeaux. Elle sera en position de force pour négocier ses projets avec la région.

La nouvelle grande région qui fusionnera l'Aquitaine au Poitou-Charentes et au Limousin sera la plus grande région de France, en superficie : 84 036 km2, plus grande qu'un pays comme l'Autriche. La Communauté du Pays Basque et ses 295 000 habitants devancée par la métropole de Bordeaux serait devant les agglomérations des deux anciennes capitales régionales, Limoges (285 000 habitants) et Poitiers, (256 000 habitants). Dans l'hypothèse de la fédération, le Pays Basque, morcelé en plusieurs agglomérations perdrait cet avantage de la taille. Dans un contexte de grande concurrence, avec 25 grandes aires urbaines recensées dans cette nouvelle région, le Pays basque doit bénéficier de son unité d'action pour tirer son épingle du jeu.

Les complémentarités entre la côte basque et le Pays Basque rural seront enfin mieux prises en compte.

Sous réserve de délégations de compétences, dans différents domaines, voici quelques exemples d'action commune évidente : dans le tourisme : complémentarité tourisme balnéaire / tourisme patrimonial et culturel, randonnées. Dans l'agriculture : renforcement et organisation des circuits courts. En matière culturelle : coordination et mise en réseau de la programmation de spectacles.

La CCI Bayonne Pays Basque est pour

L'Assemblée plénière de la CCI Bayonne Pays Basque a voté à l'unanimité une motion favorable à l'EPCI Pays Basque. Extraits : « *En se substituant à 2 communautés d'agglomération, 8 communautés de communes et à la plupart des 95 syndicats intercommunaux, ce projet est une réponse à la demande pressante des entreprises et de nos concitoyens de simplifier le paysage institutionnel et administratif actuel et de diminuer les dépenses de fonctionnement de nos institutions publiques par une mutualisation des moyens ... La Communauté du Pays basque pourra intégrer le « club » des principales intercommunalités françaises et s'affirmer auprès de la Région où se décide les grands équipements structurants, les programmes de développement économique et les politiques de formation. Uni, le Pays basque comptera, divisé, il ne pèsera pas … Un EPCI unique permettra de développer des politiques publiques plus ambitieuses dans les domaines du développement économique, de l'aménagement du territoire, du logement, des transports, de la coopération transfrontalière et d'organiser cette nécessaire cohérence entre les différents territoires du Pays basque.* »

Les complémentarités passent aussi, bien sûr, par la conception des infrastructures de transports et la préservation des espaces naturels à l'échelle de tout le Pays Basque.

Des économies d'échelle seront réalisées.

Contrairement au scénario de la « fédération », la communauté unique implique la fusion des 10 intercommunalités (communautés de communes et d'agglomération) existantes et la réduction du nombre des syndicats intercommunaux (SIVOM, SIVU, syndicats mixtes...) qui sont autant de structures redondantes : simplification, rationalisation, optimisation...

Cette Communauté du Pays Basque serait-elle un « monstre juridique » ingouvernable ?

Elle devrait aboutir à l'instauration d'un Conseil Communautaire, (équivalent de l'Assemblée Générale d'une association), l'assemblée délibérative de 232 membres. Il s'agit du nombre maximum possible de Conseillers, en fonction de la législation en vigueur. Étrange argument de certains maires hostiles au projet, qui font de cette expression de la démocratie locale un « monstre institutionnel » ! Comment décider avec autant de personnes ? C'est une question de gouvernance, c'est à dire de souplesse, d'inventivité et de volonté politique. Tout d'abord, le conseil assurera la représentation des 158 communes du Pays Basque.

La gouvernance de la Communauté du Pays Basque sera également assurée par la commission permanente, l'exécutif intercommunal qui peut bénéficier de délégations de compétences, de la part du Conseil Communautaire. Le nombre de membres de la commission permanente n'est pas fixé par la loi. Elle aurait un président et un maximum de 15 vice-présidents. Les simulations réalisées par la préfecture et le cabinet Acadie, évoquent la présence d'un maximum de 60 membres dans cette commission permanente.

Le travail sur le contenu des dossiers est réalisable dans des commissions thématiques et territoriales, lorsqu'un thème ne concerne qu'une partie du territoire. Au final, la gouvernance peut être efficace, en faisant participer à la décision, l'ensemble des élus concernés par un dossier spécifique.

L'agglomération Côte basque Adour sera sous-représentée dans la future Communauté du Pays Basque.

Conformément à la législation en vigueur, cette Agglomération serait représentée par 50 élus dans le nouveau Conseil Communautaire sur 232 membres, soit 21.55% des élus, alors qu'elle représente 42.13% de la population globale du Pays Basque. Le décalage est réel. Mais il existe dans toutes les grandes agglomérations comparables (Nice, Nantes). Là encore, la Commission permanente, l'exécutif de la Communauté du Pays Basque satisferait le besoin de représentation démographique de cette aire urbaine. Le besoin fort de traiter des projets en commun avec les zones rurales dépasse en importance la sous-représentation urbaine dans une des instances de gouvernance de la Communauté du Pays Basque. Complémentarité, solidarité et représentativité doivent se conjuguer dans la future gouvernance de la communauté unique.

Le Pays Basque intérieur sera noyé dans cette nouvelle entité.

Ce raisonnement à peu près inverse du précédent réunit paradoxalement des sceptiques sur le projet de communauté unique et intégrée. Il n'y a pas de dimension statistique marquante pour étayer cette hypothèse, mais une peur



Vincent Bru : « Cette intercommunalité Pays Basque est un projet innovant »

Le maire de Cambo-les-Bains et conseiller départemental du canton de Baigura Mondarrain n'a aucun doute sur la pertinence d'un projet solide à construire à l'échelle du Pays Basque. L'heure est aussi à la réflexion sur les questions de gouvernance et de fiscalité.

Quelle est votre position par rapport à la Communauté du Pays Basque ?

Elle est très claire. Je suis favorable à ce projet d'intercommunalité à l'échelle du Pays Basque. Il était inscrit dans mon programme des élections départementales.

Quelles sont les motivations qui expliquent ce choix ?

Elles sont multiples. Certaines questions doivent être gérées à l'échelle du Pays Basque, entre territoires ruraux et urbains. Par exemple, la question de l'eau et de l'assainissement oblige à travailler sur l'ensemble des cours d'eau, de l'intérieur du Pays Basque, jusqu'à la côte. Le traitement de la pollution, des engrais est indispensable pour assurer une eau potable aux populations rurales et urbaines concernées, mais aussi pour garantir une eau de baignade de qualité. Autre exemple : la marque touristique Biarritz-Pays Basque concerne tous les territoires de ce pays. Gérer l'action publique en faveur de l'euskara avec une seule EPCI sera également beaucoup plus simple que de le faire avec les 158 communes et les 10 intercommunalités actuelles. Une solidarité est également nécessaire entre les zones agglomérées de la côte et les territoires semi-ruraux. Il faut aider à revitaliser des territoires dans l'agriculture ou le tourisme. Tout le monde doit pouvoir vivre décemment. Certaines zones sont en difficulté, sur le plan touristique, avec notamment le problème de la fermeture des petits hôtels familiaux. Il nous faut également peser dans la grande région à venir. Nous sommes géographiquement éloignés, mais nous serons la 2e agglomération de cette grande région. Nous serons plus efficaces pour défendre nos spécificités.

En tant que juriste et élu, que pensez-vous de la gouvernance de cette Communauté du Pays Basque ?

Il s'agit d'une vraie question. La gouvernance n'ira pas de soi. La commission permanente risque d'être pléthorique. Sous prétexte de projet innovant, il ne faut pas occulter les difficultés et être naïfs. Oui, la gouvernance ou la fiscalité sont des sujets sérieux, à approfondir. La réflexion doit se poursuivre. Mais ne croyons pas qu'au 1er Janvier 2017, tout sera chamboulé. Il y aura une période nécessaire de transition.

de subir la loi « du plus riche ». Or, le modèle intégré est bien celui qui va le plus loin dans la relation entre les mondes urbains et ruraux. Le futur président de la Communauté du Pays Basque, quelle que soit son origine géographique devra penser « Pays basque ». Au contraire, la persistance d'une organisation fédérative créera une séparation de fait entre ces deux mondes et les « pauvres » ruraux resteront entre eux. Solidarité et territorialité se conjugueront dans la future communauté unique Pays Basque.

Comment réussir une transition pour passer de 10 à une seule intercommunalité ?

Les études techniques réalisées par la préfecture fournissent des réponses à ces questions de transition, dans les domaines des compétences, de la gouvernance et de la fiscalité. Les écarts actuels, notamment en matière fiscale et financière sont surmontables. Il est prévu un lissage, à savoir une convergence des fiscalités sur 12 ans. Les convergences à réaliser par les uns et les autres demeurent dans des proportions assez faibles de plus ou moins 2 à 4%, en moyenne, sur les différentes taxes. Encore une fois, le Pays Basque ne sera pas le premier territoire à connaître ce type de transition. La métropole de Nice est un territoire comparable au Pays Basque dans ses diversités urbaines littorales et ses territoires ruraux valléens et montagneux. Eux l'ont fait. Pourquoi pas nous ?

Le Conseil de Développement lance aussi 8 groupes de travail pour approfondir ces questions de compétences, de gouvernance et de fiscalité.

La solution fédérative est plus simple à gérer.

Même dans cette hypothèse, la loi sur le seuil de population de 15 000 habitants obligera à des regroupements d'intercommunalité. Donc, il n'y aura pas de statu quo. Le « big-bang » intercommunal aura lieu, inexorablement et plusieurs communautés de communes vont disparaître. Au lieu de travailler sur un seul processus d'intégration, il faudra envisager séparément plusieurs processus d'intégration. Le syndicat mixte qui fédérerait les différentes entités serait dans un premier temps plus facile à mettre en place. Mais cela est surtout une question de temps. A l'issue d'une phase de transition, la Communauté intégrée du Pays Basque prendra son rythme de croisière.

Elle sera surtout capable de mettre un projet beaucoup plus ambitieux, à l'échelle du Pays Basque. A l'inverse, le syndicat mixte qui correspond au scénario « fédératif » n'aurait quasiment aucune compétence spécifique ni aucune ressource fiscale propre. Donc, la question centrale est de savoir si l'on veut oui ou non une ambition pour ce territoire. Sachant que l'option fédérative d'un Pays Basque morcelé en 3 ou 4 intercommunalités pèserait beaucoup moins dans les nouvelles instances régionales.... et fermerait définitivement la porte à toute expression institutionnelle et tout pouvoir local pour le territoire du Pays Basque.

Jean Pierre Iriart : « une priorité : aménager le Pays Basque »

Le maire souletin d'Alos-Sibas-Abense n'a pas changé. Les raisons qui l'ont incité à défendre le projet de Collectivité Territoriale sont toujours valables aujourd'hui, à l'heure du débat sur l'intercommunalité du Pays Basque.



Le monde rural sortira-t-il gagnant d'une organisation commune avec le milieu urbain ?

Au-delà des considérations politiques et de la revendication ancienne des forces vives de ce territoire concernant la création d'une collectivité Pays Basque, nous devons être pragmatiques. La baisse des dotations de l'Etat prévus dans les années à venir, mettront en difficulté l'équilibre budgétaire de nos intercommunalités et de nos communes rurales. Il sera donc de plus en plus difficile de mener une politique publique, de soutenir nos entreprises et de conserver les services au plus près des citoyens. Ce n'est pas en nous regroupant entre « pauvres » de la Soule et de la Basse-Navarre, par exemple, que la situation s'améliorera. En effet, nous serions confrontés aux mêmes problèmes que peut poser l'EPCI unique en termes de gouvernance, compétences et fiscalité sans en avoir la puissance financière. Nous aurions donc une faiblesse budgétaire préjudiciable.

Quels sont les projets complémentaires entre les mondes rural et urbain ?

La création d'une EPCI Pays Basque ne réglera pas tous nos problèmes et, pour ma part, j'attends avant tout de la nouvelle collectivité qu'elle travaille sur un vrai et ambitieux aménagement de notre territoire.

A priori, le Pays Basque accueille de 1000 à 2000 nouveaux arrivants par an et, parmi eux, de plus en plus d'actifs. Il ne faudrait pas que tous s'entassent sur la côte car cela accentuerait les problèmes en termes de pression foncière, logements, etc… Il faut donc absolument consolidé et développer les bourgs centre de l'intérieur (Mauléon, Garazi, Baigorri, St Palais,…). Cela passera par un soutien fort aux entreprises locales afin qu'elles se développent et créer des emplois pour nos jeunes bien sûr, mais susceptibles aussi d'attirer d'autres gens désireux de s'éloigner un peu de la plage…

Si je prends l'exemple de la Soule, nous avons 1000 emplois industriels dans des PME qui travaillent sur des secteurs porteurs (aéronautique, plasturgie, …), il faut les soutenir dans leur stratégie industrielle en les aidants à diversifier leurs produits, à chercher de nouveaux débouchés… Pourquoi, pour cela, ne pas envisager d'accueillir un centre de recherches appliquées concernant les secteurs évoqués ? Par ailleurs nous avons une agriculture encore dynamique qui s'engage de plus en plus dans la vente directe. Dans la mesure où les circuits courts deviennent la norme, il est facile d'imaginer de mettre en place une relation producteurs-consommateurs entre l'intérieur et la côte et, pourquoi pas, un développement vers Bordeaux et Hegoalde !...En matière de tourisme enfin, une dynamique est à développer autour d'une image Pays Basque et un binôme mer/montagne.

En résumé, il faudra faire preuve d'audace et d'innovation pour répondre à l'attente de tous ceux qui soutiennent la création d'une collectivité à l'échelle d'Iparralde.

Dix pour un, un pour tous

En 2017, le visage politico-administratif du Pays basque aura changé conformément à la logique de la loi Notre votée par le Parlement français. Des 10 communautés de communes existantes, une nouvelle devrait naitre et répondre aux ambitions de notre région. Sauf si les tenants d'un certain conservatisme et la peur l'emportent. Explications.

Quand on en reparlera dans les années futures, on aura encore du mal à le croire: un préfet de la République qui propose au Pays Basque de s'unir au sein d'une structure unique. Oh! Certes ce n'est pas la collectivité territoriale demandée par les élus locaux, mais la Communauté d'agglomération ou urbaine (cela reste à définir) y ressemble diablement.

Un département en sursis

Oui, mais voilà, quelques grincements de dents se font entendre ça et là.

En schématisant, on pourrait d'abord dire qu'il y a les «riches». 75% de la capacité financière du Pays basque se concentre dans l'agglomération entre Bayonne et Hendaye et certains voient d'un mauvais oeil le partage de cette «cagnotte». Un refus renforcé par la crainte que la future intercommunalité unique échappe au contrôle des élus de la côte puisque les élus ruraux y serait majoritaires.

Toujours dans cette catégorie des «riches» il y a le sous-groupe de ceux qui se voient plus riches que leurs voisins. Elle est bien représentée dans la région à cheval entre Amikuze et pays de Bidache où on s'appuie sur une économie agricole conquérante et des élus influents.

Et c'est là que l'on croise la troisième catégorie de ceux qui ont les dents qui grincent, les tenants du Conseil départemental, son président Jean Jacques Lasserre en tête.

Comme le glissait un élu centriste lors de la réunion des maires à Itsasu en septembre dernier, *«Maintenant que Jean-Jacques a retrouvé son joujou à Pau, il a oublié le Pays basque»*. En reprenant son siège de président du Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques, Jean-Jacques Lasserre a pris ses distances avec les partisans d'une reconnaissance du Pays basque. Même s'il s'en défend en disant qu'il *«reste favorable à une reconnaissance, mais dans un cadre qui respecte les bassins de vie existants»*. Combien de conseillers départementaux du Pays basque le suivront sur ce chemin? Difficile à dire. Ce qui est certain, c'est que le choix est cornélien pour beaucoup d'entre eux: choisir l'intercommunalité unique, c'est affaiblir un peu plus le département en tant qu'institution.

Déjà, la loi Notre a enlevé la clause de compétence générale aux départements qui ont désormais des missions très spécialisées. Une intercommunalité forte en Pays basque et son pendant béarnais ne feraient qu'accélérer la chute. Un élu ne disait-il pas que *«les départements ne sont pas morts, mais ils sont déjà en phase terminale»*.



L'avenir est au regroupement des forces locales, notamment pour la gestion des déchets

Dans ces circonstances, on imagine bien que les 54 élus du Parlement de Navarre à Pau n'ont pas trop envie de hâter la fin programmée des départements.

Mais revenons à ceux qui sont concernés en premier lieu par cette réforme : les élus communautaires et les présidents de leurs assemblées. Dire oui au projet d'intercommunalité unique, c'est un peu se faire hara kiri. Beñat Arrabit, le président de Garazi-Baigorri ou son homologue de Soule Xiberoa, Dominique Boscq, ont annoncé qu'ils étaient prêts à voir leurs postes «sauter» puisque c'est dans l'intérêt des habitants du Pays basque. Il se murmure que d'autres devraient leur emboiter le pas comme Jean René Etchegaray, le président de l'ACBA ou Peyuco Duhart de Sud Pays basque.

Certaines mauvaises langues seraient alors tentées de dire qu'ils ont bien une petite idée derrière la tête et qu'une nouvelle communauté à 158 communes aura bien besoin d'un président et de vice-présidents.

Des questions techniques

Mais quand les ambitions personnelles croisent les ambitions d'un territoire cela n'est-il pas la simple expression du jeu démocratique ?

Certains à l'image du maire de Mauléon, Michel Etchebest voit dans cette intercommunalité unique le bon échelon pour un travail de prospective. Les élus locaux savent qu'il faudra de plus en plus compter sur soi-même. Et que pour les projets structurants, l'aide ne viendra plus d'en haut mais de la solidarité de ses voisins. Si le périmètre de l'intercommunalité fait plutôt consensus, le mode de gouvernance, la représentativité des territoires ou encore le calendrier font débat.

Mais quoiqu'il en soit, peut-on se contenter d'une intercommunalité au rabais ? Va-t-on appuyer sur la pédale de frein au moment où le Béarn voisin tente de regrouper ses intercommunalités en un Pays de Béarn sous l'impulsion de François Bayrou ?

Le Pays basque avait une longueur d'avance sur les autres territoires de la République, et ce serait dommage qu'il la perde pour des considérations politiciennes ou basées sur la peur du changement.

Batxugaitz

La «communauté Pays Basque» : 80 % de la «Collectivité territoriale Pays Basque» ?

Le dernier état de la revendication institutionnelle pour Iparralde s'était fixé, en 2012, sur une «Collectivité territoriale à statut particulier». Un long et difficile parcours avait fini par accoucher d'un consensus assez large, porté par le Conseil des Elus et les Conseil de Développement. On sait que ce projet institutionnel s'est vu opposer une fin de non-recevoir par le Gouvernement Ayrault.

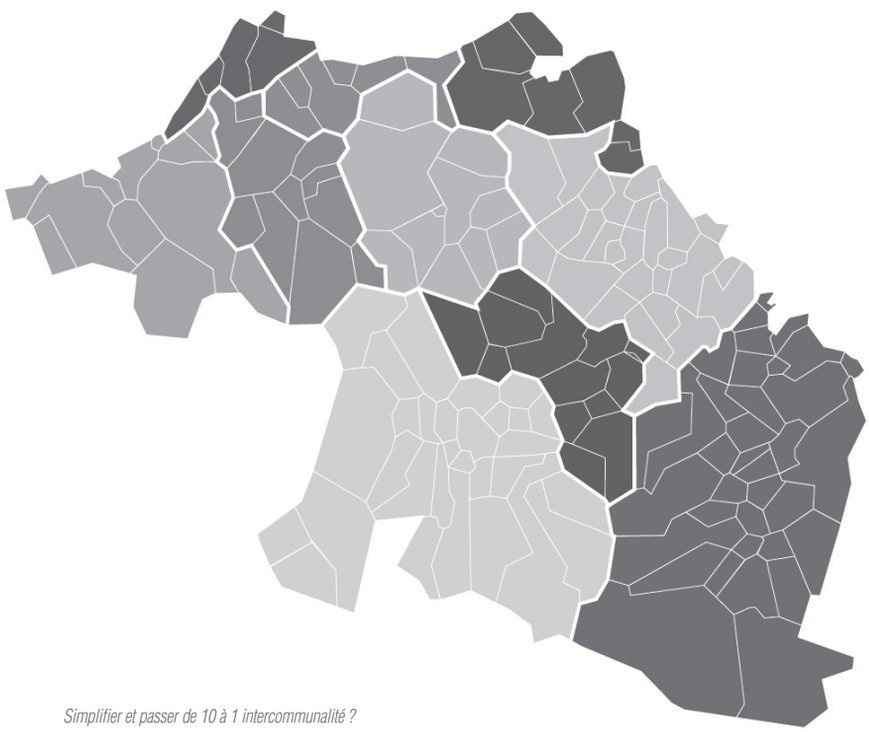
Depuis juin 2014, une nouvelle séquence est engagée en Pays Basque. Cette fois, et contre tout attente, par le préfet des Pyrénées Atlantiques en personne. Le curseur institutionnel est aujourd'hui placé sur la «Communauté unique du Pays Basque», une intercommunalité à fiscalité propre, à l'échelle des 158 communes d'Iparralde.

L'ouverture du premier «round» de consultation des conseils municipaux, en cette fin d'année 2015, et l'impératif de mobilisation maximale sur ce nouveau projet institutionnel, ne nous dispensent pas d'avoir conscience, une fois pour toutes, de ce qui fera la différence entre la future «communauté d'agglomération unique» et le projet de «collectivité territoriale spécifique».

L'EPCI unique n'est pas... une collectivité territoriale

C'est une évidence, un EPCI à fiscalité propre, fut-il une communauté urbaine ou une «métropole», n'est pas – au sens constitutionnel -, une «collectivité territoriale». La «Communauté unique Pays Basque» restera un «établissement public intercommunal», soumis au principe de spécialisation. Mais cette différence de nature juridique est-elle déterminante ? Non, elle ne l'est plus et le sera de moins en moins. La suppression de la «clause de compétence générale» par la Loi NOTRe et l'évolution de la décentralisation tendent à rapprocher les intercommunalités (de type intégré) du régime des collectivités traditionnelles que sont les régions, les départements et les communes.

Entre une communauté urbaine ou une métropole, dont les compétences sont nombreuses et obligatoires, et un département ou une commune, la différence s'estompe dans les faits. Seule la perspective d'une collectivité «à statut particulier» comme la Nouvelle Calédonie ou la Corse, aurait vraiment marqué la singularité du Pays Basque, par son caractère législatif. Par comparaison, n'oublions pas que la «communauté unique du Pays Basque» sera instituée par simple arrêté préfectoral. Tout un symbole...



Simplifier et passer de 10 à 1 intercommunalité ?

Le déficit démocratique et représentatif : pas de suffrage universel direct

D'un point de vue démocratique, un EPCI, quelle qu'en soit la forme, n'aura pas la légitimité démocratique – ou plus exactement populaire – que l'on attend d'un collectivité. Son assemblée plénière n'est pas composée de représentants élus au suffrage universel direct, dans un scrutin dédié et sur la base de programmes électoraux. Communauté urbaine ou communauté d'agglomération, l'assemblée communautaire sera composée de délégués des communes. La réforme de 2013, expérimentée pour la première fois aux élections municipales de 2014, ouvre un peu le mode de scrutin. Les délégués sont désormais issus du suffrage universel, mais sur des listes bloquées qui représentent avant tout la majorité municipale et dans une moindre mesure, son opposition.

L'ouverture totale au SUD des membres de l'assemblée communautaire faisait l'objet de l'amendement «Capdevielle» lors du débat parlementaire sur la Loi NOTRe. Mais cette réforme était trop radicale, trop précipitée sans doute, trop démocratique assurément.

Les délégués des communes sauront-ils faire prévaloir l'intérêt «communautaire», - c'est à dire dans notre cas, celui du Pays Basque -, en privilégiant des logiques politiques ou des enjeux de territoires sur leur identité municipale ? C'est un pari à faire. EAJ-PNB observe simplement que cette forme de démocratie locale, sur une base municipale, est conforme à la tradition de nos provinces basques. La légitimité territoriale n'est pas un obstacle à la légitimité populaire. C'est tout l'enjeu de la gouvernance.

Des compétences plus ou moins importantes ?

La question des compétences et des politiques publiques à mettre en oeuvre n'est pas significative. Même si la communauté urbaine et la métropole urbaine présentent des blocs de compétences obligatoires et un niveau d'intégration au moins équivalent à celui d'une collectivité territoriale, une communauté d'agglomération unique diposera de pouvoirs très larges. Ces compétences sont celles transférées, de façon automatique et par l'effet de la loi, par les communes. Alors qu'un département ou une région bénéficient de compétences plus génériques. Mais l'absence de véritable pouvoir réglementaire au profit des collectivités territoriales (un «serpent de mer «de la décentralisation !) tend à gommer la différence avec les EPCI à fiscalité propre.


Bayonne, future capitale de Communauté du Pays Basque ?

Il en va de même pour la fiscalité, qui dans tous les cas, reste fixée par la loi. La «Communauté unique Pays Basque» disposera, une fois en vitesse de croisière, d'une maîtrise de ses taux d'imposition. Compte tenu enfin de la «cure budgétaire» imposée par l'Etat, les EPCI à fiscalité propre n'auront pas à souffrir plus que les communes, les départements ou les régions de la baisse des dotations de l'Etat.

Une structure et des compétences évolutives

La «Communauté unique du Pays Basque» ne sera en rien figée dans ses compétences. Non seulement l'évolution vers une communauté urbaine peut représenter un saut qualitatif important (SCOT et PLU intercommunal obligatoire, gestion de la voirie, protection de l'environnement, assainissement eau,..), mais on voit bien que chaque nouvelle étape de décentralisation se fait au profit des régions et des intercommunalités intégrées. Et la création de l'EPCI unique s'accompagnera, dans tous les cas, d'une absorption de la plupart des syndicats intercommunaux thématiques existants (soutien à la culture basque, collecte et traitement des déchets,...).

En outre, le quatrième alinéa de l'article 72 de la Constitution prévoit que les collectivités territoriales et leurs groupements pourront déroger à titre expérimental non seulement aux dispositions réglementaires



Joelle Darricau : «les acteurs du tourisme relancent la marque Pays Basque »

Joelle Darricau, propriétaire et gérante des grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya est une fervente militante de la Communauté du Pays Basque. Cette institution serait une évidence pour un tourisme de qualité.

Le secteur touristique est concerné par la renommée du Pays Basque. Ce projet de communauté du Pays Basque va-t-il dans le bon sens ?

L'union donnera une force économique qui nous permettra d'être fort pour négocier avec la grande région. Pour nous, professionnels du tourisme, la marque Pays Basque est très importante. Nous sommes en train de la reconstruire. Le monde agroalimentaire nous rejoindra dans un second temps, s'il le souhaite et s'il parvient cette fois, à un accord global sur ce thème. La Communauté du Pays Basque sera nécessaire pour la promouvoir. Cela nous permettra aussi de travailler de façon plus claire dans le domaine transfrontalier. Nous avons une escarcelle de projets à défendre.

Pouvez-vous nous donner un exemple ?

Le collectif sites et musées en Pays Basque élabore actuellement une plaquette sur une offre territoriale qui regrouperait 16 sites du Pays Basque nord à 16 autres sites du Pays Basque sud. Parmi ceux du nord, on y trouve quelques grandes destinations dont le château d'Abbadia d'Hendaye, les grottes de Sare, le musée basque de Bayonne, le musée de la mer de Biarritz, les gorges de Kakuetta, en Soule ou les grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya, bien évidemment. Voici l'exemple d'un projet commun aux mondes rural et urbain. Une Communauté du Pays Basque permettrait d'accélérer les relations transfrontalières, sur des initiatives comme celle-ci.

mais également aux dispositions législatives régissant l'exercice de leurs compétences. L'expérimentation n'est donc pas le monopole des collectivités territoriales stricto sensu. A EAJ-PNB, nous pensons tout particulièrement au «Statut territorial de l'euskara» ou à la gestion des fonds européens, comme pistes d'expérimentation.

La «Communauté du Pays Basque» face au département et à la région

En réalité, la différence en terme de compétences tient surtout au contenu que l'on attendait d'une «collectivité territoriale à statut particulier». Une collectivité spécifique supposait sa susbtitution totale au département des Pyrénées Atlantiques sur le territoire du Pays Basque (et donc, sa partition...), et dans le cas du projet porté par EAJ-PNB, sa susbtitution à la région Aquitaine en Iparralde (sur la base d'un «département-région»). C'est donc la mise en perspective du contenu de ces deux collectivités qui permettaient une projection de la «CTPB» vers un début d'autonomie dans le cadre républicain.

L'hypothèse d'une communauté d'agglomération ou même d'une communauté urbaine unique éloigne le Pays Basque de compétences aussi stratégiques que celle de la région en matière d'éducation, d'emploi, de formation, d'infrastructures de transports, d'aides aux entreprises... ou celles du département en matière d'aide sociale et de solidarité. Mais, en échange, la «communauté unique Pays Basque» tiendra entre ses mains la quasi totalité des politiques de proximité aujourd'hui assumées par les communes et les intercommunalités existantes, en termes de prévision, de définition, d'équipement, d'investissement et de gestion des politiques publiques. Un enjeu colossal pour la population.



Une gestion des déchets simplifiée à l'échelle du Pays Basque nord

Et le tout, dans une logique territoriale nouvelle : celle du Pays Basque tout entier, avec son unité, sa cohérence, mais aussi sa diversité géographique, territoriale et sociale.

Alors oui, sous réserve de gagner le pari de la gouvernance (qui n'est qu'une question d'intelligence collective et de volonté politique), nous pouvons dire que la «Communauté unique Pays Basque», c'est 80 % de la «Collectivité territoriale Pays Basque» !

Manu

Simplifier et regrouper pour être efficace !

Ces dernières années, la notion de mille-feuille territoriale a marqué le débat sur la décentralisation, pour caractériser la complexité des structures locales, l'enchevêtrement de leurs compétences et la perte d'énergie qui en découlait. Le regroupement des intercommunalités aura une vertu : celle de réduire le nombre de structures locales. Dans le cas du Pays Basque, les 10 intercommunalités fusionneraient en une seule entité. Autre fait important : les 96 syndicats mixtes, SIVU et SIVOM, chargés de l'assainissement de l'eau, du ramassage des déchets, de la protection contre les inondations ou de l'aménagement des berges seraient supprimés pour 74 d'entre eux. Leur activité serait directement prise en charge par la Communauté du Pays Basque. Seules 22 structures seraient maintenues ou transformées ! Economies d'échelle, simplification, gain de temps pour les élus délestés de certains de leurs mandats, mise en place directe des projets et des opérations décidés dans ces domaines d'activités, meilleur fonctionnement par l'absence de concurrence locale et un commandement unique, la Communauté du Pays Basque devrait engendrer une gestion locale plus efficace.



Peio Etxeleku : « un projet enthousiasmant »

Peio Etxeleku, jeltzale, chef d'entreprise et conseiller municipal à Kanbo n'a aucun doute sur la pertinence d'une intercommunalité du Pays Basque. Explications.

C'est un projet qui m'enthousiasme. Pour de multiples raisons. En tant qu'entrepreneur : faute de marque Pays Basque et d'une véritable institution pour la défendre, des entreprises extérieures à ce territoire utilisent l'image du Pays Basque et en tire profit. Cela nous est préjudiciable et freine d'autant la création d'emplois, ici. Deuxième exemple : j'ai des unités de production, à Garazi-Baigorri, sur le canton d'Iholdi et en Nive-Adour. Disposer d'un seul service économique, à l'échelle du Pays Basque, facilitera vraiment le traitement des dossiers et nous permettra d'aller plus vite. Enfin, je gère aussi une unité en Gipuzkoa. J'ai des contacts avec les clusters, les institutions du Pays Basque sud. Il y a une véritable envie de travailler avec nous sur des projets, autour de l'identité basque. Ils butent sur le manque d'interlocuteurs ici. C'est une occasion historique à saisir. Ceux qui ont des craintes d'être trop faibles perdront davantage si nous sommes divisés. J'ai confiance en la maturité de nos élus.



Jean Tellechea : « l'avenir de la côte et de l'intérieur sont liés »

Jean Tellechea, conseiller municipal jeltzale et élu communautaire de l'agglo Sud Pays Basque, analyse de façon pragmatique la nécessité d'un travail en commun entre les villes et la campagne basque, qu'il juge « inéluctable ».

Quels sont les avantages qu' un élu d'Urrugne et de la zone d'Hendaye-St Jean de Luz peut espérer de la nouvelle Communauté du Pays Basque ?

Lorsqu'on compare les budgets des différents EPCI du Pays Basque, les agglomérations de la Côte sont beaucoup plus riches en comparaison de nos voisins de l'Intérieur. Sommes-nous pour autant des privilégiés ? Pouvons-nous envisager l'avenir sur la Côte, de façon sereine ?Quel intérêt, en dehors de l'intérêt identitaire, aurions-nous à réunir les 3 provinces du Pays Basque ?

La Côte Basque a une attractivité importante : elle attire les populations issues de l'Intérieur, du département 64 et des territoires voisins. Elle attire aussi beaucoup de retraités des villes françaises à la recherche d'une vie paisible dans un environnement agréable.

Nous avons également un attrait touristique majeur lié à notre littoral, notamment cet été ou nous avons battu des records de fréquentation. La densité de cette population génère certes des revenus dans nos agglomérations, mais force également à des investissements liés aux réseaux, aux déplacements, aux logements, à l'emploi, aux services, à l'environnement … 1er constat : l'échelle de notre agglomération n'est pas la bonne pour ces investissements : il faut connecter les infrastructures de transport avec les EPCI voisins, mener des actions économiques et touristiques à l'échelle d'un territoire élargi, coordonner les politiques environnementales... Les conventions et les coordinations ont leurs limites. C'est l'échelle du territoire qu'il faut revoir.

2nd constat : L'Etat français a engagé une réorganisation en profondeur du paysage institutionnel avec un objectif affiché de réaliser des économies financières par mutualisation. Nous avons vécu la création obligatoire des premiers EPCI (communautés de communes et agglomérations) et syndicats; nous vivons aujourd'hui la réduction de leur nombre par des regroupements, la création d'Offices de Tourisme uniques ou la rédaction de PLU Intercommunaux...

L'Agglomération Sud Pays Basque serait logiquement amenée à fusionner à très court terme avec sa première voisine, l'ACBA. Mais est-ce la bonne opération ? Les deux EPCI se ressemblent par leur configuration géographique, économique et sociale, leur pouvoir d'attraction et, de fait, ont les mêmes besoins d'investissements. Elles partagent également les mêmes faiblesses. Les surfaces disponibles sont saturées ou limitées au développement : foncier économique, infrastructures de déplacement, foncier constructible... L'offre touristique a aussi besoin de diversité que le littoral, seul, ne peut proposer. L'avenir de la Côte est donc lié à celui de l'Intérieur du Pays Basque. C'est inéluctable. Il faut maintenant trouver une organisation à cette future Communauté du Pays Basque pour que Côte et Intérieur gouvernent efficacement en restant proches des populations et des territoires. Voilà l'enjeu des prochaines semaines.

Les élus communautaires mènent une réflexion sur l'avenir du territoire de l'agglo Sud Pays basque. Est-ce complémentaire d'une démarche globale à l'échelle du Pays Basque ?

L'Agglomération Sud Pays Basque est maintenant dirigée par un bureau et un président qui ont une véritable vision de territoire. Cela signifie que l'esprit communautaire s'appuie sur un projet collectif et non un projet « directif ». Tous les élus des communes ont été, par exemple, invités à un séminaire de réflexion durant un samedi, à travailler sur un « projet de territoire », autour de 3 défis : « économie et innovation », « maîtriser notre attractivité résidentielle » et « la solidarité territoriale » . De nouvelles réunions de travail sont programmées.

Ce sont évidemment des sujets que l'on pourrait transposer sur l'ensemble du Pays Basque. Pourquoi avoir maintenu ce séminaire au lieu d'attendre la nouvelle organisation institutionnelle du Pays Basque, pour laquelle il faudra certainement recommencer ? C'est le sens de votre question. Pour 2 raisons : cette réflexion aurait déjà dû être réalisée depuis longtemps ; il y avait donc urgence à réunir et entendre les élus de toutes les communes. Il fallait le faire pour éviter des frustrations. Ensuite, je trouve judicieux de réaliser ce travail à l'échelle des 12 communes car, nous, élus et techniciens, serons mieux préparés et donc compétents pour travailler sur un projet qui concernerait l'ensemble du Pays Basque.



Henri Candelé : « les politiques de proximité sont indispensables »

Prenant son cas en exemple, Henri Candelé, gérant de l'entreprise « Bastidarrak « est convaincu de l'efficacité d' une action publique de proximité.

Après 5 années de développement de mon entreprise, je me rends compte de l'importance qu'a eu l'action publique locale, dans cette expérience. Je n'aurais pas réagi de la sorte auparavant. Achat d'un terrain protégé de la spéculation, à 30€ le m2, conseils et aides d'Aldatu, la pépinière d'entreprises, soutiens économiques, … cet environnement local a été décisif. Disposer d'une institution de proximité qui renforce ces dispositifs de terrain, me semble donc fondamental.

La Catalogne chemine vers l'indépendance

Depuis plusieurs années, La Catalogne vit un processus d'auto-affirmation sans précédent dans un territoire de l'Espagne démocratique. La réponse indépendantiste issue des urnes dimanche soir est proche des sondages pré-électoraux.

Victoire en sièges

La victoire incontestable en sièges des indépendantistes, avec 72 parlementaires, dont 62 issus de la coalition Junts Pel Si et 10 pour la CUP donne aux indépendantistes une assise parlementaire certaine pour aller de l'avant dans leur processus de constitution d'un Etat catalan. Ce résultat est également légitimé par une participation exceptionnelle, de près de 80% des électeurs. La participation habituelle à des élections autonomiques catalanes avoisinait 60% de participation, avec l'abstention supposée d'un électorat espagnol !

Certes, le camp du oui, avec 47,80% des voix n'atteint pas la barre des 50%. Mais pour autant, le non ne peut être donné comme vainqueur. Les partis opposés à l'indépendance : Ciutadans, PP et PSC ont obtenu 39.17% des voix.

Les deux mouvements intermédiaires : Catalunya si que es pot et Unio, favorables à la reconnaissance de la nation catalane dans une Espagne plurinationale ont recueilli 11.45% des voix. Cette élection n'étant pas un référendum, option refusée catégoriquement par le Gouvernement espagnol, il s'agissait d'élections plébiscitaires, la dernière des options voulues par le président Artur Mas. Pris entre deux logiques référendaire et partisane, un électorat plutôt indépendantiste mais d'abord séduit par Podemos, le parti médiatique à la mode, en Espagne a choisi l'option Catalunya si que es pot. Cela est également le cas chez un électorat fidèle de Partis anciens comme Unio de Catalunya et ICV, le mouvement partenaire de Podemos, dans Catalunya si que es Pot. Des cas précis illustrent cette ambiguïté.

Mme Joana Ortega, ancienne vice présidente de la Generalitat de Catalogne est ouvertement indépendantiste et demeure membre d'Unio. Deux élus de la coalition Si que es Pot, sont également indépendantistes, ainsi que Ada Colau, la maire de Barcelone. Le processus d'émancipation du peuple catalan vient de vivre une nouvelle étape, avec un scrutin marqué par la confirmation d'un ancrage solide du vote indépendantiste.

Une donnée est certaine : 60% des Catalans ont voté pour des mouvements favorables au droit à décider du peuple catalan. Il s'agit là a minima d'un point de départ pour tout démocrate respectueux du vote d'un peuple.



Dernier grand meeting de campagne de Junts pel Si

Résultats globaux, en Catalogne, 27 Septembre 2015

Partis ou coalitions	Nb de voix	%	sièges
Junts Pel Si	1 620 973	39.54	62
CUP	336 375	8.20	10
C's	734 910	17.93	25
PSC	522 209	12.74	16
PPC	348 444	8.50	11
Catalunya si que es Pot	366 494	8.94	11
Unio de Catalunya	102 870	2.51	0

Un mandat démocratique pour le oui à l'indépendance

« Nous commençons à travailler dès maintenant. Nous construirons le pays entre tous » s' est exclamé Raul Romeva, la tête de liste de la liste Junts pel Si. Le oui à l'indépendance a obtenu un mandat démocratique et une claire majorité des voix lors des élections plébiscitaires du 27 septembre. Raul Romeva, Artur Mas et Oriol Junqueras ont souligné la victoire du oui et la nouvelle voie politique qu'entreprend la Catalogne vers un nouvel Etat. *« Nous l'avons obtenu de façon claire. Personne ne peut maintenant prétendre que nous n'avons pas un mandat démocratique. Nous avons la légitimité pour faire ce que nous voulons faire. Malgré une campagne hostile et bien des mensonges, les gens se sont déplacés pour voter car il s'agissait de toute évidence d'une opportunité historique. Après des années de revendication pacifique et massive, nous avons obtenu que la population soit écoutée et fait ce que nous avons tant de fois essayer de faire »*, a affirmé Raul Romeva.

« Aujourd'hui, nous cumulons une double victoire. A la fois, le oui et la démocratie l'ont emporté » a affirmé Artur Mas. *« Comme nous l'aurions fait en tant que démocrate, nous demandons aux autres qu'ils acceptent la victoire du oui. Nous avons un mandat démocratique, nous savons ce qu'il signifie et dans quelles conditions nous avons gagnées, quasiment seuls contre tous. Cela nous procure une grande force pour aller de l'avant et mener à bien ce projet. Il s'agit d'une victoire que nous gérerons avec cohésion, et respect de tous. Respect envers l'Espagne, l'Europe et le monde »* a t-il dit.



Les 3 leader de Junts pel Si : de gauche à droite : Artur Mas, Président de la Generalitat, Raul Romeva et Oriol Junqueras, Président d'ERC

« Ceux et celles qui prétendaient qu'il n'y avait pas d'envie de voter devront prendre note de la participation. Et à ceux qui niaient le caractère plébiscitaire, bien entendu qu'il s'agissait d'un plébiscite ! » a rajouté Mas, évoquant la participation historique de 77%.

« Aujourd'hui, le oui a gagné. Il a gagné en sièges et en voix. Nous avons un mandat démocratique explicite sur l'indépendance de la Catalogne. Nous avons une majorité suffisante pour mener à bien ce projet » a souligné Oriol Junqueras.

« Maintenant, il nous revient de mettre en place toutes les bases nécessaires, pour rendre possible cette Catalogne indépendante. Ce soir, un grand sourire et demain beaucoup de responsabilités sur nos épaules, nous sommes en train d'écrire la page la plus glorieuse de notre histoire » a t-il rajouté.

La soirée électorale de Junts Pel Si a eu lieu au Centre culturel de Barcelone, avec 8000 participants. 350 journalistes de 100 médias, dont 70 internationaux étaient également présents pour relayer l'information.

Résultats sur la province de Barcelone

Partis ou coalitions	Nb de voix	%	sièges
Junts Pel Si	1 107 398	36.03	32
CUP	254 246	8.27	7
C's	579 850	18.87	17
PSC	420 623	13.69	12
PPC	272 280	8.86	8
Catalunya si que es Pot	311 612	10.14	9
Unio de Catalunya	75 405	2.45	0

Résultats sur la province de Tarragone

Partis ou coalitions	Nb de voix	%	sièges
Junts Pel Si	172 026	41.6	9
CUP	30 351	7.38	1
C's	80 273	19.41	4
PSC	48 936	11.83	2
PPC	36 898	8.92	1
Catalunya si que es Pot	26 745	6.47	1
Unio de Catalunya	11 091	2.68	0

Résultats sur la province de Lleida

Partis ou coalitions	Nb de voix	%	sièges
Junts Pel Si	126 064	55.16	10
CUP	18 627	8.15	1
C's	26 543	11.61	2
PSC	19 314	8.45	1
PPC	16 694	7.3	1
Catalunya si que es Pot	9 806	4.29	0
Unio de Catalunya	8 129	3.56	0

Résultats sur la province de Gérone

Partis ou coalitions	Nb de voix	%	sièges
Junts Pel Si	215 485	56.05	11
CUP	32 971	8.58	1
C's	48 244	12.55	2
PSC	33 336	8.67	1
PPC	22 572	5.87	1
Catalunya si que es Pot	18 331	4.77	1
Unio de Catalunya	8 245	2.14	0

Histoire du nationalisme basque

L'évolution du Parti Nationaliste Basque (1960-1975) (II)

La violence s'installe

Le Parti Nationaliste Basque continue sa propagande pacifique, par exemple en installant une ikurriña tout en haut de la cathédrale de Burgos, le 12 octobre 1967, jour de la « Hispanidad ». Cependant, le régime franquiste est aux abois et réagit aux désirs populaires de liberté et de démocratie par la force : les amendes, arrestations, tortures et répression en tout genre se multiplient. Pour l'Aberri Eguna de 1967 à Pampelune, la police investit la Plaza del Castillo. C'est pire l'année suivante à Donostia : le 14 avril 1968, toujours pour l'Aberri Eguna, la ville est en état de siège et la police armée utilise à la fois des chevaux et des jeeps, tandis que des hélicoptères survolent sans arrêt la ville et que les ponts sont coupés ; la place du Buen Pastor est transformée en camp militaire. La presse étrangère, depuis Le Monde jusqu'au New-York Times, se fait l'écho de ce déploiement de force spectaculaire. Le régime édicte des lois d'exception dans les provinces basques, lois qui entrainent automatiquement la suspension des droits des citoyens. Les prêtres basques qui se solidarisent avec la population sont eux-mêmes sévèrement brimés.

Un climat de pré-guerre civile s'installe après la première mort d'un militant d'ETA abattu par la police (Txabi Etxebarrieta le 7 juin 1968, près de Tolosa) et l'exécution du chef policier tortionnaire (Melitón Manzanas le 2 août suivant à Irun). Le PNV dans ses actions, veille particulièrement et avec succès à ce que celles-ci (par exemple la pose de bombes pour dynamiter les statues à la gloire du général Mola ou placées sur la route de la Vuelta cycliste d'Espagne) ne fassent pas de victimes. Il invoque la légitime défense : *« Ce n'est pas nous qui avons déclenché cette violence qui a coûté beaucoup de sang et de larmes et qui nous a obligé nous-mêmes à utiliser la force en vertu d'un droit que tout le monde admet, celui de la légitime défense. Ne pas l'utiliser eût été un acte de lâcheté. »* (Alderdi, 1968).

Le 6 avril 1969, deux jeunes navarrais de EGI (organisation de jeunesse du PNV), Alberto Azurmendi et Joaquín Artajo sont tués par l'explosion de la bombe qu'ils transportent.



Affiche de l'Aberri Eguna de 1968, marquée du souvenir de celle de 1933

Rejet de la notion de lutte des classes

Face à la brutalité du régime franquiste et à sa négation de tout espace démocratique, un glissement vers les positions de gauche se fait jour dans la population, mouvement dont n'est pas exempt le clergé basque qui a toujours été proche du peuple : en novembre 1968, 66 prêtres bizkayens occupent durant 25 jours le Séminaire de Derio. Ils dénoncent le silence de la hiérarchie catholique face à l'injustice sociale et la soumission de l'Eglise envers l'Etat. Le malaise du clergé est profond : Mgr Gurpide, évêque de Bilbao démissionne ; cinq curés basques condamnés à des peines de 12 ans et 10 ans de prison s'enferment à l'évêché de Bilbao tandis que 500 prêtres basques adressent une lettre ouverte à la Conférence Episcopale Espagnole.

Le nationalisme révolutionnaire proche du mouvement ETA édite de nombreuses publications ; ainsi l'opuscule Iraultza. Vers une stratégie révolutionnaire basque qui proclame : *« Notre nationalisme n'est que le résultat d'un choc de caractère économique entre forces bourgeoises espagnoles et basques ».*

Le PNV réplique en indiquant qu'une telle vision *« réduit l'homme purement et simplement à un mécanisme d'horlogerie qui marque uniquement les heures économiques de sa vie ».*
Le PNV ne se lasse pas de préconiser une large union autour du gouvernement basque ; l'EBB, son exécutif national, déclare en mai 1970 : *« Conscient de la naissance dans notre pays de nouvelles forces politiques durant ces dernières années, le PNV, en tant qu'organisation démocratique, propose ouvertement leur incorporation au gouvernement d'Euzkadi, afin que le fonctionnement et la représentativité de ce dernier soient actualisés, maintenant ainsi l'esprit d'union nationale basque, qu'il eut depuis l'origine. »*
(Alderdi, mai-juillet 1970).

Mais cette proposition ne rencontra aucun écho auprès des forces proches du mouvement ETA.

Jean-Claude Larronde

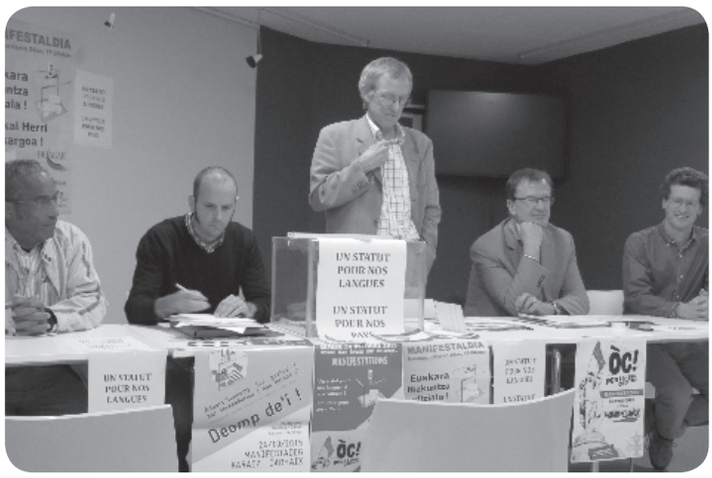
Manifestation Deiadar, le 24 Octobre, à Bayonne

L'association Euskal Konfederazioa, regroupant les associations et fédérations oeuvrant en faveur de la langue basque en Pays Basque nord (AEK, Biga Bai, Berria, Bertsularien Lagunak, Euskal Haziak, Euskal Irratiak, Ikas, Seaska, Uda Leku...), organise une grande manifestation Deiadar le 24 octobre dans les rues de Bayonne (17h00) autour de deux revendications : la co-officialité de la langue basque ; la création d'une Communauté Pays Basque.

Le même jour, comme en 2009 et 2012, d'autres mobilisations similaires se dérouleront à Carhaix, Strasbourg, Montpellier, Ajaccio... autour des mêmes revendications : « Un statut pour nos langues, un statut pour nos Pays ».

Des avancées trop timides

Malgré de nouvelles avancées qui ont pu être observées en matière de politique linguistique publique depuis la création de l'Office Public de la Langue Basque, la langue basque se trouve actuellement dans une situation de blocage faute de moyens financiers et juridiques adéquats.



les défenseurs des langues minorisées, unies autour du Breton Tangi Louarn, pour une journée de mobilisation

Pourtant, dès 2011/2012 déjà, le Conseil de Développement et le Conseil des Elu(e)s du Pays Basque, à l'occasion des travaux sur l'évolution de la gouvernance, suggéraient « *la négociation d'un régime dérogatoire avec l'Etat, faisant du Pays Basque un territoire d'expérimentation pour la normalisation d'une langue régionale, donnant à l'euskara un statut de co-officialité pour son développement dans la société* », relayant ainsi les besoins déjà formulés par le mouvement associatif. C'est cette revendication de co-officialité que nous reprenons à l'occasion de la manifestation du 24 octobre.

Le couple euskara/institution

Concernant la reconnaissance institutionnelle du Pays Basque nord, malgré le positionnement majoritaire de la société civile, des acteurs sociaux et de la classe politique (cf. mobilisations et initiatives de la Plateforme Batera, avis et votes du Conseil des Développement et du Conseil des Elue- s), l'Etat français a répondu défavorablement à la création d'une Collectivité territoriale à statut particulier mais a fait la proposition, via le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, de la création d'un EPCI unique à l'échelle du Pays Basque, par la création d'une Communauté Pays Basque.

La création d'une telle institution permettrait de répondre aux défis que doit relever notre territoire, notamment dans le domaine linguistique en permettant de concevoir et développer de bout en bout et à l'échelle du Pays Basque une politique linguistique plus audacieuse. Dernier exemple en date confirmant la nécessité d'une telle structure, le résultat des négociations menées entre le Conseil des Elu-e-s et les partenaires du Contrat territorial (Etat, Région, Département) autour du Pacte en faveur de la langue basque qui a laissé cruellement apparaître les limites de la gouvernance associative actuelle dans sa capacité à négocier et donc à réunir les conditions favorables à une nouvelle impulsion à la langue basque.

Moment crucial

Les semaines et mois prochains s'annonçant cruciaux pour l'avenir institutionnel du Pays Basque et par conséquent également de la langue basque, Euskal Konfederazioa organise donc, avec le soutien de la Plateforme citoyenne Batera, la manifestation Deiadar du 24 octobre prochain et vous invite à manifester publiquement votre soutien à cette mobilisation et à inviter tous vos adhérent-e-s à y participer.

Euskal Konfederazioa



L'affiche de la manifestation du 24 Octobre

EAJ-PNB interpellera les candidats aux élections régionales

Dans deux mois auront lieu les élections régionales, dans un contexte de grande confusion parmi la population : la réforme de la carte des régions est certainement la réforme institutionnelle la plus inutile et la plus inconsciente depuis des décennies. Le regroupement des régions est un exercice technocratique qui va coûter cher et qui éloigne un peu plus les citoyens de leurs élus. Dans notre cas, la nouvelle région Aquitaine, va diluer complétement les anciennes régions Poitou-Charentes et Limousin et leurs territoires plus petits dans un Sud-Ouest grand comme l'Autriche ... Cette immense région va concentrer encore plus le pouvoir dans la métropole bordelaise.



Conférence de presse d'EAJ-PNB, suite aux bons résultats électoraux de 2010

Pas de liste à ces élections

EAJ-PNB a déjà participé aux élections régionales, en obtenant des résultats très encourageants au niveau d'Iparralde : en 1998, 3 900 voix et en 2010, 6 300 voix. Les choses sont différentes aujourd'hui : le scrutin de décembre sera très politisé et donc très polarisé. Les enjeux de cette élection vont laisser peu de place à la défense de notre identité et de notre territoire.

La priorité : la Communauté du Pays Basque

La priorité du calendrier, pour Iparralde, va à l'émergence de la Communauté unique (EPCI unique à fiscalité propre - communauté d'agglomération) du Pays Basque telle qu'elle est proposée par le Préfet dans la cadre de la réforme de la carte intercommunale. Cet objectif primordial doit mobiliser toutes nos énergies.

Pour l'ensemble de ces raisons, EAJ-PNB a pris la décision de ne pas participer directement à ce scrutin. Notre Parti ne présentera aucune candidature, que ce soit sur une liste PNB ou en alliance avec une autre liste. Pour autant, EAJ-PNB entend être présent dans la campagne, pour défendre les intérêts du Pays Basque auprès des principaux candidats, notamment Alain Rousset, président socialiste sortant et Virginie Calmels, tête de liste de la droite et du centre.

Des engagements attendus

EAJ-PNB interpellera prochainement les candidats en lice sur leurs engagements en faveur du Pays Basque. Les engagements que nous attendons sont, au minimum, les suivants :

- un appui public au processus de constitution de la Communauté unique Pays Basque

- un accord de principe pour amorcer, dans un délai de 5 ans, la négociation avec la Communauté Pays Basque d'une délégation de compétence en matière de promotion des cultures et identités régionales (actuellement compétence régionale)

- un accord de principe pour négocier avec la Communauté Pays Basque et l'Etat une expérimentation sur un «Statut territorial de l'euskara»

- un soutien loyal à l'émergence d'une Euro-région basque, constituée de la CAB, de la Navarre et de la Communauté Pays Basque

EAJ-PNB fera connaître la position des têtes de liste sur ces engagements avant le premier tour, afin d'éclairer les électeurs du Pays Basque.



Jean Tellechea et Maitena Ugarte, nos deux têtes de liste des éléctions régionales de 2010

Alderdi Eguna 2015 : Zu zara gure indarra – Vous êtes notre force

Tel était le slogan 2015 de l'Alderdi Eguna qui n'est pas sans rappeler le slogan habituel de Lema : « la force basque c'est vous ! ». Au nord, comme au sud, le Pays Basque est riche du talent, de la motivation de ses habitants, surtout lorsqu'ils avancent ensemble. L'actualité en Iparralde, montrera-t-elle cette volonté d'agir en commun ? les mois à venir seront décisifs en la matière.
En attendant, les militants et sympathisants ont eu le plaisir de se retrouver et de fêter ensemble l'union de la communauté jeltzale et alderdizale. Retour en images sur un événement capable de réunir des dizaines de milliers de personnes.















Le rituel émouvant du défilé des organisations municipales, des dirigeants et des délégations extérieures

ALDERDIAREN BIZIA
VIE DE L'ALDERDI









Le grand meeting, entre revendications et analyse de l'actualité, dans une ambiance conviviale.





EAJ/PNB ren berriak jarrai ezazue /
Suivez l'actualité d'EAJ/PNB sur : **www.eaj-pnb.eus**

100 % PAPIER RECYCLÉ

ARGIBIDEAK ETA HARPIDETZA RENSEIGNEMENTS ET ABONNEMENT

25, rue Thiers Karrika - 64100 BAIONA - tél. 05 59 46 15 34
fax 05 59 59 54 84 - e-mail : contact@eaj-pnb.eu - site : http://www.eaj-pnb.eu
Lan tenoreak / Heures de permanence : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

URTEKO HARPIDETZA / ABONNEMENT ANNUEL 20 EUROS Présidents des Herri Buru Biltzar :
Ipar Lapurdi / Labourd Nord : **Alain Massonde** 06 10 27 50 58
Baxe-Nafarroa-Xiberoa / Basse-Navarre-Soule : **Jean-Michel Iribarne**. Hendaia / Hendaye : **David Navarro**.
Lapurdi Barnekalde / Labourd intérieur : **Peio Etxeleku**. Donibane Lohitzun / Saint-Jean-de-Luz : **Koldo Etxebarria**.

LEMA
LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !
Euskal iritzi hilabetekaria /
Mensuel d'opinion basque

25, rue Thiers karrika - 64100 BAIONA/BAYONNE
Tél. 05 59 46 15 34 - Fax : 05 59 59 54 84
Directrice de la Publication / Agerkariaren zuzendaria :
Txaro Goikolea

Arizmendi Inprimategia - Geltoki plazan, Donibane Garazi
Imprimerie Arizmendi, Place de la gare, Saint-Jean-Pied-de-Port
N° CPPAP 0618 P 11238

IMPRIM'VERT®
Arizmendi inprimategia
D. Garazi - RCS B 410 647 986